

Méthodologie et résultats

La Conférence des évêques catholiques du Canada a demandé à chaque diocèse ou éparchie de choisir seulement 2 ou 3 thèmes ou questions parmi ceux énumérés dans les sections 8 à 12, 16, 18 du *Rapport de synthèse 2023* et d'organiser des sessions de réflexion sur ces thèmes ciblés. La méthode de la conversation dans l'Esprit a été fortement recommandée. Les diocèses ont été invités à synthétiser les fruits de leurs réflexions dans un document de synthèse de deux pages maximum.

Les réponses n'ont été reçues que des diocèses de rite latin, avec un taux de réponse de 66 %. L'Église latine au Canada est divisée en quatre régions pastorales. Parmi les réponses reçues, 29 % provenaient de l'Ouest canadien, 16 % de l'Ontario, 37 % du Québec et 18 % du Canada atlantique.

Un grand nombre de réponses n'ont pas suivi à strictement parler les orientations de *Vers octobre 2024*, ni les directives abrégées fournies par la CECC. Ce qui laisse supposer que les consignes du Bureau synodal ou de la CECC n'étaient peut-être pas assez claires. Dans de nombreux cas, on a confondu cette étape (réflexion ciblée sur des thèmes spécifiques du *rapport de synthèse 2023*) avec les étapes précédentes (« séances d'écoute »). Même si plusieurs diocèses ont employé et grandement apprécié la méthode de la conversation dans l'Esprit, beaucoup d'autres diocèses ne l'ont pas utilisée, ce qui a souvent donné lieu à des réflexions moins ciblées. Dans certains cas, les diocèses n'ont pas organisé de séances de réflexion, mais ont simplement soumis des rapports sur des initiatives synodales connexes. Dans d'autres cas, les synthèses ne reprenaient pas nommément les thèmes du *rapport de synthèse*, ce qui rendait leur évaluation plus compliquée. Souvent, les synthèses diocésaines constituent en fait une liste de « meilleures pratiques », que l'on soumettra sous ce titre au Secrétariat du Synode.

Les principaux thèmes des rapports de synthèse diocésains

Sur les 20 sections contenues dans le Rapport de synthèse 2023, huit ont fait l'objet d'une attention particulière :

Rang	Thème/Section du <i>Rapport de synthèse 2023</i>	Synthèses traitant directement du thème
1	L'Église est mission (section 8)	66 %
2	Vers une Église qui écoute et accompagne (section 16)	39 %
3	Les structures de participation (section 18)	32 %
4	Une Église « de toute tribu, langue, peuple et nation » (section 5)	24 %
5	Les femmes dans la vie et la mission de l'Église (section 9)	21 %
6	Une approche synodale de la formation (section 14)	16 %
7	Entrer dans la communauté croyante : l'initiation chrétienne (section 3)	11 %
8	Les personnes en situation de pauvreté, protagonistes du cheminement de l'Église (section 4)	11 %

La priorité principale est *L'Église est mission* (section 8), ce qui n'est pas surprenant puisqu'elle correspond à la question primordiale : comment pouvons-nous être une Église synodale *en mission*? C'est vrai de toutes les régions du Canada.

Il est à noter que si les diocèses ont été encouragés à se concentrer sur les sections 8 à 12, 16 et 18, il n'y a pratiquement aucune mention des sections 10 à 12 (qui traitent de la vie consacrée et du clergé). Les raisons ne sont pas claires, mais elles pourraient être préoccupantes. Peut-être que le rassemblement synodal des prêtres à Rome remédiera quelque peu à cette situation.

Il convient également de noter que le troisième thème le plus souvent traité (section 5) ne faisait pas partie de ceux qu'avait recommandés le document *Vers octobre 2024* (ou la CECC). Voilà qui atteste de la grande importance accordée par les diocèses canadiens à la question de la construction de communautés au sein de l'Église, notamment en ce qui a trait aux différents groupes ethniques, culturels et linguistiques.

Ce qui suit présente chacun des 8 thèmes susmentionnés ainsi que les observations clés et les questions à prendre en considération qui ressortent des réflexions des diocèses canadiens.

I. *L'Église est mission* – Section 8 (66 % des synthèses diocésaines)

Ce thème est nettement le plus important pour les diocèses canadiens : il revient presque deux fois plus souvent que tout autre thème. Il y a une nette convergence sur la nécessité pour chaque baptisé (laïc, consacré, ordonné) de témoigner de la Bonne Nouvelle en paroles et en actes et de participer à la mission évangélisatrice de l'Église de transformer l'humanité et la société par le levain de l'Évangile. Cette mission nous impose de sortir de nos espaces ecclésiaux, personnellement et communautairement, pour aller à la rencontre des gens là où ils se trouvent, en écoutant attentivement leurs joies, leurs espoirs, leurs peines et leurs angoisses.

La mission bénéficiera du témoignage personnel ou du partage de l'histoire de foi personnelle, ancrée dans la Parole de Dieu, la Tradition sainte et l'enseignement de l'Église. Pour être efficace, elle s'appuiera sur la reconnaissance de l'action de l'Esprit Saint en chaque baptisé et sur la promotion de ses charismes uniques. Enfin, on souligne à plusieurs reprises que tout cela nécessitera une formation à tous les âges et pour tous les fidèles, car nombreux sont les catholiques (surtout parmi les laïcs) qui ne se voient pas comme des missionnaires et peuvent ne pas avoir conscience de la vocation et des dons spirituels qu'ils ont reçus au baptême.

Questions à considérer

- On note qu'il pourrait falloir des changements majeurs dans les structures diocésaines et paroissiales pour réaliser « l'option missionnaire » identifiée par le pape François dans *Evangelii Gaudium*. Certains diocèses font allusion à des structures diocésaines plus participatives, axées sur la promotion d'initiatives de sensibilisation.
- Des diocèses signalent qu'il pourrait être utile d'établir un rite d'« envoi missionnaire » pour les fidèles chargés de tâches spécifiques dans la mission de l'Église afin de donner plus de visibilité à la diversité des vocations, des charismes et des ministères à l'œuvre dans la communauté locale.
- Plusieurs diocèses soulignent qu'une action missionnaire efficace nécessitera de meilleures communications internes (entre les paroisses, entre le bureau diocésain et les paroisses, entre groupes de fidèles, etc.).
- Un diocèse relève que, dans son milieu, le mot « mission » est souvent associé au colonialisme et qu'il nous faut cultiver une compréhension purifiée de la mission pour porter la Bonne Nouvelle à notre monde. Cette purification est un défi permanent.

- Des appels répétés sont lancés pour une meilleure formation. Cependant, nous n'avons pas au Canada la culture ecclésiale requise ni, dans certains cas, les structures nécessaires. L'un des défis consiste à identifier des méthodes et des programmes de formation attrayants et accessibles aux fidèles laïcs qui ne sont pas déjà à l'emploi de l'Église.

II. Vers une Église qui écoute et accompagne – Section 16 (39 % des synthèses diocésaines)

Plusieurs diocèses retiennent ce thème. Les termes connexes « écoute », « accompagnement » et « accueil » reviennent fréquemment dans les réflexions diocésaines, même lorsque le thème lui-même n'est pas nommé explicitement. On souligne que l'Église, à l'exemple de Jésus (avec la Samaritaine), est appelée à adopter une attitude d'écoute et d'accueil envers ceux et celles qui n'en sont pas membres et envers ceux et celles qui ne pratiquent plus leur foi. Cet accueil et cette écoute relèvent de la responsabilité des catholiques individuels ainsi que des communautés paroissiales. L'accueil doit être inconditionnel sans masquer l'engagement de chacun envers Jésus Christ et l'Évangile. Il doit être marqué par l'écoute active, qui va au-delà de la simple audition. La pratique de l'écoute et de l'accompagnement permet d'établir des liens significatifs et nécessaires entre l'Église et ses fidèles, en particulier avec ceux qui se trouvent à la périphérie : les marginalisés visibles et invisibles de nos communautés. Enfin, de nombreux diocèses insistent sur la valeur des petites communautés chrétiennes comme lieux d'accueil, d'écoute et d'évangélisation.

La conversation dans l'Esprit

La pratique de la « conversation dans l'Esprit » est intimement liée à l'idée de devenir une Église « à l'écoute ». Un très grand nombre de diocèses disent utiliser et apprécier cette méthode de discernement. Au cours des séances de réflexion de 2024, elle a aidé les participants à s'écouter et à faire tomber les barrières, et elle a permis une meilleure compréhension. Comme le dit un diocèse : « à la fin de ces séances, nous étions passés d'un vague sentiment de confusion au sujet de la synodalité à une participation active et joyeuse parce que nous avons le sentiment d'avoir été vus, entendus et accueillis. »

Il reste cependant beaucoup à faire pour former les catholiques à cette méthode. Les défis comprennent le manque de formation à l'écoute active, l'habitude de débattre, l'hésitation à partager honnêtement, le défaut de connaissances théologiques pertinentes et la difficulté à identifier la question à discerner.

Questions à considérer

Sur ce thème, les diocèses signalent plusieurs domaines à développer, sans nécessairement savoir comment y parvenir.

- *La formation.* On reconnaît que pour en arriver à « une Église qui écoute et accompagne », il faudra beaucoup de formation au clergé et aux laïcs : une formation enrichie de direction spirituelle/écoute/accompagnement.
- Un certain nombre de diocèses soulignent les graves difficultés rencontrées pour atteindre les personnes qui ont été blessées par l'Église ou qui croient que l'Église les rejette.
- Certains diocèses s'inquiètent de l'ambiguïté qui peut surgir lorsque *l'écoute* de points de vue différents est perçue comme une *approbation*. Les diocèses indiquent qu'il y a souvent un large

éventail de perspectives au sein de leurs églises et qu'il leur faut promouvoir l'unité dans la diversité.

- De nombreux diocèses insistent sur la nécessité de créer de nouveaux espaces ou de renouveler les espaces où les gens se sentent libres de partager leurs difficultés et leurs questions. Cette écoute est déjà une forme d'accueil. On rappelle que « l'objectif d'atteindre ceux qui se sentent exclus doit se fonder sur l'écoute de la Parole de Dieu et sur l'écoute mutuelle ». Il faut encourager notamment « l'écoute miséricordieuse », sans jugement préalable, pour comprendre les difficultés et la situation de l'autre.
- De nombreux diocèses signalent que les crises administratives (par exemple, la gestion des allégations d'abus sexuels, etc.) peuvent drainer leur énergie et les empêcher de consacrer l'énergie appropriée à l'écoute et de cultiver de meilleures communications internes ou de lancer de nouvelles initiatives d'évangélisation.
- Un certain nombre de diocèses voient dans la Conversation dans l'Esprit un modèle et une approche susceptibles de soutenir la planification diocésaine et pastorale. En l'intégrant aux structures de participation existantes, l'activité pastorale et la planification deviennent plus ouvertes et inclusives.
- Les évêques devraient changer la manière dont ils effectuent les visites pastorales dans les paroisses en se mettant davantage à l'écoute de la communauté locale.
- Il pourrait être bon de rendre le RCIA plus accessible et plus disponible.

III. *Les structures de participation* – Section 18 (32 % des synthèses diocésaines)

On peut interpréter le terme « participation » de différentes manières. Même s'il désigne souvent la participation à la mission de l'Église, il renvoie plus souvent dans les réflexions diocésaines à la participation aux structures ecclésiales d'administration, de gouvernance et/ou de prise de décision. Il y a un large consensus sur la nécessité d'impliquer tous les fidèles – autant que possible – dans la planification de la mission pastorale de l'Église. Lorsque nous encourageons la participation par une invitation personnelle et que nous autorisons le partage des dons uniques de chacun des baptisés, nous devenons une Église plus coresponsable. Le renforcement et le soutien des conseils paroissiaux, ainsi que l'amélioration de la qualité des communications (en particulier la communication des décisions) sont des mesures qui peuvent être prises immédiatement. En ce qui concerne les décisions, on souligne souvent qu'une plus grande écoute améliorerait la qualité des décisions. On fait aussi remarquer que nous devrions considérer le ministère avant tout comme un service à rendre aux autres plutôt que comme une forme de pouvoir ou un statut prestigieux.

En ce qui a trait à une conception plus large de la « participation », certains diocèses notent que les petits groupes au sein des paroisses peuvent favoriser un sentiment d'appartenance plus profond et une participation plus active à la communauté paroissiale. On souligne également que la participation nécessite de la formation.

Questions à considérer

- Certains diocèses suggèrent d'élargir l'espace de consultation et de discussion avant de prendre les décisions. Cela ne remplace pas l'autorité de l'évêque, mais la prise de décision serait transformée par la consultation et l'écoute active. À quoi cela pourrait-il ressembler?

- Certains diocèses suggèrent de créer un conseil pastoral diocésain, analogue au conseil paroissial.
- Certaines participantes aux rencontres diocésaines souhaitent une plus grande reconnaissance du rôle des femmes dans les structures de l'Église.
- La question reste ouverte de savoir si nous avons besoin de nouvelles structures diocésaines ou si nous devons renouveler et revitaliser celles qui existent déjà. Par exemple, un diocèse souligne la nécessité de rationaliser les structures existantes alors qu'un autre estime que « nous n'avons pas besoin d'attendre d'autres directives de Rome ; nous pouvons commencer à fonctionner de façon plus synodale dès maintenant ». Il se peut que ces deux tendances ne s'excluent pas mutuellement.

IV. Une Église « de toute tribu, langue, peuple et nation » – Section 5 (24 % des synthèses diocésaines)

Le Canada connaît actuellement son niveau d'immigration le plus élevé jamais enregistré. Il n'est donc pas surprenant que ce thème soit fréquemment évoqué, même s'il ne faisait pas partie des sujets proposés par le Secrétariat du Synode. La multiculturalité croissante de nombreux diocèses fait surgir de nouveaux défis pour la pastorale des catholiques récemment arrivés ainsi que pour ceux qui résident déjà au Canada.

Il existe un consensus sur la nécessité d'accueillir et d'intégrer les catholiques récemment arrivés à nos paroisses et nos communautés. Certains diocèses de rite latin ont commencé à célébrer certaines fêtes liturgiques traditionnelles des pays d'origine de leurs nouveaux paroissiens. De nombreux immigrants catholiques du Moyen-Orient et de l'Ukraine appartiennent à des Églises orientales *sui iuris*. Leur expérience est souvent très différente de celle des catholiques romains¹.

On reconnaît généralement le besoin de rapprocher non seulement les cultures, mais aussi les âges, grâce à un ministère multigénérationnel. Plusieurs diocèses soulignent par ailleurs l'importance de poursuivre les efforts de réconciliation de l'Église vu l'histoire complexe de ses relations avec les peuples autochtones du Canada.

Questions à considérer

- L'arrivée d'immigrants dans une paroisse peut créer des tensions. Les paroissiens de longue date peuvent se sentir menacés par leur présence, leurs langues et leurs expressions liturgiques différentes. Il faut réfléchir attentivement à la manière de gérer ces situations.
- De nombreux diocèses canadiens comptent un nombre important de prêtres nés à l'étranger. C'est une bénédiction, mais peut entraîner des problèmes : ces prêtres peuvent trouver difficile d'animer et de communiquer en raison des différences linguistiques et culturelles; d'autre part, ils peuvent être victimes de discrimination ou de racisme. Il faut offrir une formation interculturelle non seulement aux prêtres, mais aussi aux paroissiens.

¹ Pour une discussion plus détaillée de l'expérience du Synode chez les catholiques orientaux des Églises originaires du Moyen-Orient, voir l'annexe ci-joint *Éclairage sur les conversations synodales au sein des Églises orientales au Canada originaires du Moyen-Orient* du Dr Sami Aoun, l'un des délégués canadiens au Synode 2023-2024.

- À propos de ce qu'on peut décrire comme un « fossé » intergénérationnel, de nombreux diocèses mentionnent la nécessité d'une meilleure pastorale jeunesse; cependant, ils avouent aussi être souvent à court d'idées pour arriver à l'offrir.

V. *Les femmes dans la vie et la mission de l'Église* – Section 9 (21 % des synthèses diocésaines)

Les diocèses qui ont sélectionné ce thème soulignent le besoin qu'a l'Église des dons uniques des femmes, qu'il faut valoriser et mieux intégrer à la vie de l'Église. Un rapport diocésain propose Marie comme modèle de leadership féminin dans l'Église. Certains diocèses indiquent qu'il faut reconnaître la réciprocité et la complémentarité des hommes et des femmes, « réévaluer les rôles genrés traditionnels » et les redécouvrir comme « distincts mais égaux » et partageant la même dignité baptismale. Les participants d'un petit nombre de diocèses proposent d'ouvrir aux femmes tous les ministères en observant que les personnes appelées au ministère doivent l'être en fonction de leurs « compétences » et aptitudes, et non de leur sexe. Certains soulignent aussi le contraste entre le traitement réservé aux femmes par Jésus et l'expérience réelle des femmes, dont beaucoup ne se considèrent pas comme des « disciples bien-aimées ». Des femmes exercent déjà des rôles pastoraux importants, mais certains rapports signalent qu'il faut améliorer les structures de formation, le rite d'envoi et la bénédiction de leurs ministères. Deux diocèses souhaitent un langage plus inclusif pour mieux refléter la présence et l'expérience des femmes dans la prière de l'Église. On s'inquiète par ailleurs d'une vision commune mais inadéquate du ministère ordonné, exercé comme pouvoir et non comme don de service.

Questions à considérer

- Plusieurs intervenants indiquent que les femmes doivent être en mesure de mieux participer aux processus de prise de décision et d'assumer de plus grandes responsabilités. Comment cela pourrait-il se faire?
- Quelques-uns des diocèses qui ont retenu ce thème suggèrent le diaconat comme moyen de mieux intégrer les dons des femmes. La question a été soumise par le Saint-Père à un groupe d'étude, mais la chose n'était pas connue lorsqu'ont eu lieu les séances de réflexion diocésaines.

VI. *Une approche synodale de la formation* – Section 14 (16 % des synthèses diocésaines)

Les diocèses jugent qu'une meilleure formation est nécessaire à l'approfondissement et à la mise en œuvre de chacun des thèmes abordés (le mot « formation » revient plus de 100 fois dans les différentes réflexions). Ils soulignent en particulier la nécessité d'une formation à la culture et aux habitudes de synodalité et de coresponsabilité; la « formation continue » de tous – ministres ordonnés et fidèles laïcs – est essentielle à l'apprentissage des pratiques de synodalité (écoute active, accompagnement et consultation, conversation dans l'Esprit, discernement personnel et communautaire).

Chez les diocèses qui ont retenu ce thème, on souhaite de meilleures ressources de formation pour les enfants et les familles, ainsi qu'une éducation de la foi des adultes pertinente, qui aborde les questions et les défis rencontrés dans la vie quotidienne, notamment les problèmes des jeunes et les causes qui les intéressent. Il faut aussi améliorer la formation liturgique afin de permettre aux fidèles baptisés de mieux comprendre les signes liturgiques et le langage de la prière pour qu'ils participent pleinement et perçoivent plus clairement le lien entre la prière de l'Église et l'offrande de leur vie quotidienne. On rappelle aussi la nécessité d'une meilleure formation à la collaboration et au dialogue œcuméniques et interreligieux.

On souhaite une formation des adultes culturellement adaptée et pertinente. C'est d'autant plus important que de nombreux immigrants récents ne partagent pas la vision du monde laïque et matérialiste qui prédomine aujourd'hui au Canada. La multiculturalité croissante dans les grands centres urbains a introduit de nouvelles tensions et de nouveaux défis lorsqu'on cherche à célébrer en tant que communauté locale. On signale, par ailleurs, qu'on pourrait dispenser aux laïcs une formation aux fonctions administratives (finances, gestion, etc.) qui ne nécessitent pas l'ordination, ce qui permettrait aux prêtres d'être plus disponibles pour les tâches pastorales.

Les prêtres souhaitent bénéficier de possibilités de formation continue pour soutenir leur vocation : ils mettent l'accent sur « les questions théologiques, les soins personnels, la sensibilisation aux problèmes de santé mentale, l'art de la direction spirituelle et l'administration efficace d'une paroisse ». On reconnaît le besoin de formation permanente pour tous ceux qui exercent le ministère, en vue d'une meilleure collaboration, « d'une compréhension de la nature distincte, complémentaire et coessentielle et de l'exercice approprié du sacerdoce ministériel et du sacerdoce baptismal des fidèles ». On exprime une préférence pour des modèles de formation où les candidats aux ministères sacerdotaux, diaconaux et laïcs vivent une expérience commune qui les préparera à une collaboration future et continue dans le ministère. Un certain nombre de diocèses soulignent le défi considérable que représente la carence de ressources pour répondre aux besoins de formation présents et futurs.

Questions à considérer

- Comment adapter la formation de la foi pour tenir compte des points de départ particuliers des différentes cultures et visions du monde?
- Comment améliorer la formation liturgique : non seulement celle des ministres liturgiques, mais aussi celle des fidèles pour les aider à participer plus pleinement à la prière de l'Église?
- Comment la formation permanente de la foi des adultes peut-elle répondre aux questions et aux défis que pose la vie quotidienne?

VII. *Entrer dans la communauté croyante : l'initiation chrétienne* - Section 3 (11 % des synthèses diocésaines)

Les diocèses qui ont retenu ce thème se concentrent généralement sur l'amélioration de la célébration de l'Eucharistie (la messe) plutôt que sur le rite de l'initiation chrétienne proprement dite. On reconnaît que de nombreux animateurs des programmes RCIA ont besoin d'une meilleure formation. Ce qui va de pair avec la nécessité d'une formation liturgique améliorée : pour participer pleinement à la liturgie, il faut comprendre son langage et ses rituels. En dehors du RCIA, on se soucie peu d'aider les baptisés à comprendre la nature et la dignité de leur vocation en tant que présence de

l'Église dans le monde, ou leur coresponsabilité quant à la vie et à la mission de l'Église. On exprime aussi le souhait d'une meilleure formation aux formes non eucharistiques de prière personnelle et communautaire, notamment à l'étude de la Bible. Pour la musique, on met l'accent sur le besoin de musiciens compétents et d'une musique adaptée à la culture. Enfin, on suggère d'organiser de grandes célébrations paroissiales lors de fêtes liturgiques particulières afin de rassembler les cultures et les générations.

Questions à considérer

- Les églises vides peuvent être déprimantes et nuire à une célébration joyeuse. On suggère de réduire le nombre de messes pour avoir des églises pleines.
- On suggère de reconnaître l'attrait pour les jeunes d'éléments liturgiques plus traditionnels et de les incorporer à la liturgie, conformément aux règles en vigueur.
- Envisager de jumeler des couples nouvellement mariés et des « couples mentors » plus âgés afin d'offrir une formation continue et un accompagnement dans le sacrement du mariage.

VIII. *Les personnes en situation de pauvreté, protagonistes du cheminement de l'Église -*
Section 4 (11 % des synthèses diocésaines)

Les diocèses qui ont retenu ce thème soulignent la nécessité de mettre l'accent sur l'option préférentielle pour les pauvres, qui inclut la défense de la dignité de la vie humaine à toutes les étapes et le soin de notre maison commune (écologie intégrale). On suggère également que la formation chrétienne comporte toujours un élément d'assistance aux pauvres et aux marginalisés. On juge importants le potentiel de collaboration œcuménique et la réorientation du diaconat permanent vers la justice sociale et la charité.

Un diocèse signale qu'il faut être sensible à la distinction entre pauvreté matérielle et pauvreté spirituelle, d'autant plus qu'au Canada, cette dernière s'est largement répandue aujourd'hui. Il arrive aussi, cependant, qu'en tant que société, nous nous détournions de personnes dont la condition sociale les cantonne dans la pauvreté ou la marginalisation, tels les immigrants et les réfugiés. On rappelle aussi qu'il ne faut pas oublier les personnes handicapées et les défis uniques auxquels elles sont confrontées. Pour citer un diocèse, « comme le Christ l'a fait, chaque baptisé est appelé à dépasser ses craintes ou ses préjugés pour aller voir ceux et celles qui souffrent ».

Questions à considérer

- Un diocèse suggère de mettre en relation des groupes diocésains ou paroissiaux avec des groupes et des organismes de la société civile qui travaillent sur les enjeux sociaux.